

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 6 mars 2024**

Communication n° 12/03.2024

Objet: rapport sur le nettoyage et prévision pour les travaux de rénovation majeurs du réservoir de l'Epine

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons des récentes opérations de nettoyage effectuées sur le réservoir de l'Epine, fin janvier dernier. Ces travaux ont nécessité le vidage complet du réservoir d'eau potable dans le but de réaliser un contrôle visuel approfondi visant à détecter d'éventuelles problématiques liées à la conservation et à l'utilisation du réservoir.

Le contrôle visuel effectué a confirmé l'impératif de planifier des travaux de rénovation majeurs pour assurer le bon fonctionnement à long terme du réservoir, garantir sa sécurité et sa performance, ainsi que pour assurer sa conformité à la législation et aux normes en vigueur, notamment la Loi sur la distribution de l'eau (LDE, RSV 721.31), l'Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des piscines accessibles au public (OEDP), et les normes de la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes (SIA), en particulier la norme SIA 405 relative aux installations intérieures d'eau potable. Il est impératif, dans le cadre de ce projet de rénovation du réservoir d'eau potable, de se conformer à ces textes législatifs et normes afin d'assurer la conformité aux exigences de qualité et de sécurité.

Ces travaux de rénovation seront soumis à un appel d'offres et leur réalisation est prévue pour l'année 2025-2026. À cet effet, le service de l'urbanisme et des infrastructures, responsable du service des eaux, rédigera un préavis détaillé, qui sera déposé en temps opportun pour votre examen et validation.

Nous vous soumettons également une estimation approximative des coûts de cette grande révision, évalués entre 1,5 et 2 millions de francs. Ces dépenses couvriront l'ensemble des travaux nécessaires pour garantir la pérennité du réservoir et assurer la continuité du service d'approvisionnement en eau.

Enfin, nous tenons à souligner notre engagement envers la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources hydriques de notre Commune.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou information supplémentaire concernant ces travaux et vous remercions pour votre attention.

La Municipalité

Saint-Prex, le 6 mars 2024/CB

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Véronique Savioz, Municipale, au 076 417 56 86